

## Communiqué de presse

# États généraux du numérique pour l'éducation : les propositions de la Banque des Territoires pour accélérer le développement du numérique éducatif

Paris, le 4 novembre 2020

**Partenaire du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, la Banque des Territoires a accompagné les concertations territoriales tenues dans le cadre des États généraux du numérique pour l'Éducation (EGN) lancés à la suite de la crise sanitaire.**

**Les équipes de la Banque des Territoires, à Paris et dans les directions régionales, se sont mobilisées de manière inédite dans la mise en œuvre des concertations territoriales, tenues sous l'égide des recteurs, avec l'appui du Réseau Canopé et en lien avec les acteurs de terrain.**

Cet accompagnement de la Banque des Territoires a consisté en l'analyse des besoins des acteurs de terrain, l'animation des concertations avec des enseignants, des collectivités, des corps d'inspection et des personnels académiques pour en tirer les grandes leçons à la suite du premier confinement. **Entre le 7 septembre et le 16 octobre, plus d'une vingtaine de visites sur place et une quarantaine d'ateliers (présentiels et distanciels) ont été menés, au sein de la quasi-totalité des 18 régions académiques.**

Cet engagement fait écho aux nombreuses actions menées par la Banque des Territoires, au service de l'éducation et en faveur de territoires plus connectés et plus inclusifs, notamment via l'action « Territoires d'Innovation Pédagogique » (TIP) du 3<sup>ème</sup> Programme d'investissements d'avenir (PIA).

En parallèle, **la Banque des Territoires a également lancé en septembre 2020 un sondage sur les usages numériques depuis le confinement, auprès de 1000 enseignants, en partenariat avec l'association Synlab et avec l'appui de Capgemini Invent.**

**Les constats** : forte propension des enseignants à utiliser les GAFAM dans leurs pratiques professionnelles (+70 %), peu de gain de temps estimé grâce au numérique, faible conviction des enseignants en la capacité du numérique à réduire les inégalités entre élèves... **et les demandes pour améliorer leur quotidien** : la fourniture d'un équipement complet (ordinateur, écran, micro, caméra...) par l'administration est une priorité pour plus de 2/3 des répondants, tandis que les besoins de formations et d'accompagnement ainsi que d'une meilleure connexion au sein de l'établissement sont soulignés par près de la moitié des répondants.

**Forte de ces enseignements issus des concertations territoriales et des résultats du sondage, la Banque des Territoires porte aujourd'hui des propositions ambitieuses et pragmatiques pour tirer pleinement parti du numérique éducatif à horizon 2022.** En voici une sélection :

- 1- Financer en priorité le besoin le plus basique du numérique éducatif : la connexion des établissements à Internet.** La grande majorité des communes est aujourd'hui connectée à Internet ; pour autant les écoles ne sont pas forcément raccordées en raison de l'éloignement possible entre l'école et la mairie. C'est pourquoi la Banque des Territoires propose de lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI), qui permettrait de sélectionner 30 à 50 communes rurales dont les écoles ont une faible connexion internet, voire aucune, pour assister la création d'espaces numériques et le raccordement à une connexion internet au sein des écoles qui en ont besoin dans les communes lauréates.
- 2- Soutenir la coopération des multiples acteurs du numérique éducatif sur le terrain :** A l'image des hubs territoriaux pour un numérique inclusif, la Banque des Territoires propose d'expérimenter 3

plateformes de coopération au niveau de 3 territoires à la maille interdépartementale, qui permettraient de fédérer les acteurs impliqués sur le numérique éducatif dans la construction de projets communs : les collectivités, les académies, les associations, les syndicats mixtes, les acteurs privés... Ces plateformes auraient notamment pour but de recenser et coordonner les acteurs pour faire converger les projets vers des priorités territoriales et agréger des fonds en aidant à mobiliser toutes sources de financement (notamment européennes) en montant des projets à plus grande échelle.

- 3- **Aider les enseignants dans le choix des outils et ressources numériques à utiliser avant, pendant et après la classe** : en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, la Banque des Territoires propose de préfigurer sous mandat de l'État un « compte Edtech enseignant » qui permettrait l'achat en ligne par les enseignants de ressources et d'outils Edtech et le référencement sur un site en ligne des ressources et outils Edtech sélectionnés dans ce dispositif, afin d'éclairer au mieux le choix des enseignants.
- 4- **Créer des « banques solidaires du numérique éducatif » au niveau des villes pour mettre à disposition des familles les plus défavorisées des ordinateurs reconditionnés et une connexion internet** ; ces familles seraient accompagnées dans l'usage du numérique via la création de tiers-lieux dédiés, en lien avec des associations de médiation et d'inclusion. Ces mesures seraient à flécher en partie vers les Outre-mer, où le besoin d'équipement est extrêmement fort (3 ordinateurs pour 100 élèves du premier cycle en Guyane par exemple).
- 5- **Accélérer le pilotage du numérique éducatif par la donnée via la mise à jour de l'observatoire des territoires du numérique éducatif, eCarto, lancé en 2018, et la création de data hubs locaux au niveau des académies et des collectivités** : un besoin fort a émergé de la part des acteurs publics de mieux connaître les équipements, les infrastructures et les usages du numérique éducatif sur leur territoire ; eCarto est une cartographie en ligne de la Banque des Territoires, déjà existante, qui doit être renouvelée avec les territoires. La Banque des Territoires propose de financer 5 territoires pilotes pour créer des data hubs locaux et mettre à jour eCarto.

**Pour aller plus loin, la Banque des Territoires rend aujourd'hui publique l'intégralité de sa proposition de feuille de route « Numérique éducatif : pour des territoires inclusifs, attractifs et innovants » ([lien vers la feuille de route](#)).**

---

#### **A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

**Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.**

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |  @BanqueDesTerr

#### **Contact presse :**

Paul Danielzik : [paul.danielzik@caissedesdepots.fr](mailto:paul.danielzik@caissedesdepots.fr) – 06 45 85 91 59